

Publié le 19 avril 2010 à 13h13 | Mis à jour à 13h18

## Registre des armes à feu: les libéraux soumis à la ligne de parti

La Presse Canadienne  
Ottawa

Le chef libéral Michael Ignatieff croit avoir convaincu tous ses députés d'appuyer dorénavant le maintien du registre des armes à feu.

M. Ignatieff en a fait l'annonce lors d'un discours devant l'Association canadienne des policiers, lundi matin. Lorsque le projet de loi privé d'une députée conservatrice, prévoyant l'abolition du registre pour les armes d'épaules, passera au vote en troisième lecture, tous les députés libéraux seront obligés de voter contre.

Le chef libéral a fait quelques concessions aux récalcitrants pour en arriver là. Si les libéraux prennent le pouvoir, il propose que la première fois qu'un propriétaire n'enregistre pas une arme, ce soit considéré comme une simple infraction, punissable par une amende, plutôt que comme un acte criminel. Il promet également d'abolir tous les frais d'enregistrement et de simplifier les formulaires de ces enregistrements.

Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Yves Francoeur, applaudit l'initiative du chef libéral. Il estime que les concessions offertes ne menacent pas l'efficacité du registre. Il invite les néo-démocrates à imiter les libéraux. Pour l'instant, au NPD, on se contente de dire qu'on travaille sur le projet de loi qui est à l'étude en comité parlementaire.

Le projet de loi ne peut être adopté que s'il obtient l'appui d'un certain nombre des députés d'opposition. Les députés bloquistes s'y sont, tous, toujours opposés.

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-canadienne/201004/19/01-4272002-registre-des-armes-a-feu-les-liberaux-soumis-a-la-ligne-de-parti.php>